



## **Quantam propose une protection sur-mesure dédiée aux unités de compte**

**Quantam** a mis en ligne sa plateforme " Pulsar ". Une solution avec laquelle les épargnants pourront obtenir une cotation personnalisée pour la prime d'une assurance protégeant leur portefeuille investi en fonds ou en actions de leur choix. Concrètement, les épargnants pourront acheter auprès de leur compagnie d'assurance une protection financière logeable dans leur contrat d'Assurance-Vie. Ce dispositif a pour effet de compenser les éventuelles pertes subies à l'issue d'une période déterminée, moyennant le paiement d'une prime.

L'utilisateur choisit la durée et le niveau de franchise pour protéger son portefeuille et l'outil cote instantanément la prime correspondante. La protection peut alors être activée directement en ligne.

Dans un contexte de volatilité accrue et de baisse continue de la rémunération du fonds euro, l'outil fournit une alternative qui permet de continuer à sécuriser l'épargne investie, mais sur des actifs en Unités de Compte à l'espérance de rendement bien plus élevée.

En cas de baisse des marchés, le contrat de protection individualisée proposé couvre la perte constatée dans le portefeuille, déduction faite de l'éventuelle franchise choisie par l'épargnant. L'approche se distingue des produits structurés, des fonds garantis et des autres solutions existantes en permettant à l'investisseur de couvrir son propre portefeuille constitué librement avec une grande partie de l'offre de fonds disponibles sur le marché.

La solution a déjà été souscrite et activée depuis le mois de janvier chez Lombard International Assurance (Luxembourg).



Copyright 2019 AOF

Tous droits de reproduction et de représentation réservés ( Avertissement légal)